

DELIBERATION N° 88/11-09 - RESSOURCE COMPLEMENTAIRE PROVENANT DES ROLES SUPPLEMENTAIRES

Monsieur BRUNGARD, rapporteur, informe le Conseil Municipal de ressources complémentaires portées à la connaissance de la Commune par le Centre Départemental d'Assiette à la Direction Régionale des Impôts, pour un montant de 133 016 F. Ces ressources proviennent des rôles supplémentaires établis en Avril 1988 et Octobre 1988 sur les exercices antérieurs.

Il propose d'enregistrer cette ressource au compte N° 977-00-777 et de porter le même montant en dépense au 970-00-669 "Dépenses imprévues", pour le bon équilibre du budget.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,
décide à l'unanimité :

- d'enregistrer cette ressource au compte N° 977-00-777 et de porter le même montant en dépense au 970-00-777 "Dépenses imprévues".